

Image not found or type unknown



Cotisations maison des artistes

Par **Ioïc**, le **16/12/2011** à **12:08**

Bonjour,

En tant que diplômé des Beaux arts je me retrouve à devoir cotiser à la MDA (Maison des Artistes) après avoir vendu une création. Cette dernière veut me faire payer une cotisation 'estimée' sur une année ou j'étais pourtant encore étudiant.

Est-ce normal, vu que je n'ai rien gagné cette année là sur quoi se base-t-il?

Merci